Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BTS SCBH

Culture Générale et Expression

Session 2018 • Code sujet : **CULTGEN** • Durée : **4 heures**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Corps naturel, corps artificiel : tatouage et marques corporelles** (1 question) — **Page 3**

2. **Rendre notre corps artificiel est-ce trahir notre nature ?** (1 question) — **Page 5**

3. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://btsscbh.fr/assets/annales/bts-scbh/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2018/BTS SCBH - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2018 - 2-Sujet.pdf

1. Corps naturel, corps artificiel : tatouage et marques corporelles

Le corpus rassemble quatre textes consacrés au tatouage et à la scarification, de leurs usages historiques à leurs pratiques contemporaines. Il explore leurs significations comme marque d'identité, moyen d'appropriation du corps, signe d'appartenance et forme de transgression sociale.

Question Synthèse. Rédiger une synthèse objective, concise et ordonnée des quatre documents du corpus : Daphné Bétard, « Le tatouage dans la peau » ; Philippe Pons, Peau de brocart ; David Le Breton, « La scarification fait office de saignée identitaire » ; François Garde, Ce qu'il advint du sauvage blanc.

Problématique : Comment le tatouage et les autres marques corporelles permettent-ils de se définir tout en exprimant un rapport aux groupes et aux normes sociales ?

Plan détaillé : 1. Des marques durables qui façonnent le corps et l'identité. 2. Des significations qui varient selon les cultures et les époques, entre appartenance, marginalité, transgression et banalisation.

Document	Nature et idée directrice	Procédés et apports à la confrontation
1. Daphné Bétard, « Le tatouage dans la peau »	Article de magazine retraçant l'histoire et la diffusion du tatouage. Il montre l'évolution de ses fonctions, de la pratique rituelle à la mode contemporaine.	Repères historiques, exemples géographiques et culturels, chiffres et témoignages. Le parcours oppose stigmatisation, contre-culture et banalisation.
2. Philippe Pons, *Peau de brocart*	Essai journalistique sur le tatouage traditionnel japonais, signe d'appartenance, moyen d'ancrage et marque de marginalité.	Comparaison entre Japon et Occident, explication de pratiques et références à des représentations populaires. Le motif de la « beauté secrète » nuance l'image de transgression.
3. David Le Breton, entretien avec Jeanne Ray	Entretien avec un spécialiste des représentations du corps. Il analyse le tatouage et le piercing comme affirmation de soi et appropriation corporelle.	Questions-réponses, définitions et oppositions entre « moi » individuel et « nous » collectif. La douleur consentie est interprétée comme rite de passage.
4. François Garde, *Ce qu'il advint du sauvage blanc*	Extrait romanesque où la présentation des marques de Narcisse suscite étonnement et curiosité.	Description précise des motifs, des couleurs et de leur réalisation ; dialogues et réactions de la cour mettent en scène leur pouvoir spectaculaire et leur possible imitation.

Rédaction intégrale de la synthèse

Présentes dans des sociétés et à des époques diverses, les marques corporelles ne possèdent pas un sens unique. Elles transforment durablement le corps, mais leur fonction dépend des contextes culturels et sociaux.

Le tatouage peut d'abord être un moyen de se construire et de s'approprier son corps. Daphné Bétard rappelle ses usages anciens, thérapeutiques ou rituels, puis son histoire occidentale, marquée par l'interdit, la stigmatisation et la contre-culture. Aujourd'hui, la pratique s'est largement diffusée. David Le Breton décrit tatouages et piercings comme une signature personnelle, un embellissement et une affirmation de liberté ; la douleur consentie peut marquer un moment important de la vie. Dans le récit de François Garde, les tatouages et scarifications de Narcisse, minutieusement décrits, rendent son corps exceptionnel aux yeux de la cour.

Le sens de ces marques varie aussi selon les groupes et les sociétés. Le Breton oppose les pratiques collectives des sociétés traditionnelles, associées au « nous », aux marques contemporaines centrées sur le « moi ». Philippe Pons souligne qu'en Occident le tatouage a souvent exprimé la différence et la transgression, tandis qu'au Japon il peut créer une fraternité et offrir un ancrage à des individus isolés. Il reste toutefois lié à la marginalité et se dissimule souvent. Ainsi, les marques corporelles articulent affirmation individuelle et appartenance sociale, selon des équilibres qui évoluent avec les cultures et les époques.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les marques corporelles façonnent l'identité et le rapport au groupe. Leur signification varie selon les époques et les cultures, entre affirmation de soi, appartenance, marginalité et banalisation.

2. Rendre notre corps artificiel est-ce trahir notre nature ?

La question porte sur les transformations volontaires du corps, notamment le tatouage et les marques corporelles. La réponse doit être argumentée et s'appuyer sur les documents du corpus, les lectures et les connaissances personnelles.

Question Écriture personnelle. Répondre de façon argumentée à la question : « Selon vous, rendre notre corps artificiel est-ce trahir notre nature ? » S'appuyer sur les documents du corpus, ses lectures et ses connaissances personnelles.

Introduction. Modifier son corps semble éloigner celui-ci de son état naturel. Pourtant, la nature humaine ne se réduit pas à la biologie : elle comprend aussi la liberté de se construire. Rendre son corps artificiel n'est donc pas forcément une trahison.

Une affirmation de soi. Daphné Bétard rappelle que le tatouage, pratique ancienne, permet aujourd'hui d'afficher son identité et de s'approprier son corps. David Le Breton y voit une embellie, une signature personnelle et parfois un rite de passage. Cette démarche peut ainsi exprimer une liberté, comme le montre aussi *Frankenstein* de Mary Shelley, qui interroge les limites de l'intervention humaine sur le vivant.

Des limites nécessaires. Le tatouage peut toutefois entraîner douleur, marginalisation ou appartenance à un groupe, comme l'explique Philippe Pons. Le Breton souligne aussi que reprendre des motifs maoris sans en connaître la culture peut en vider le sens. Chez Narcisse, dans le roman de François Garde, les marques témoignent d'une vie éprouvée, sans être présentées comme un choix esthétique.

Conclusion. Transformer son corps ne trahit donc pas nécessairement sa nature : l'essentiel est que le geste soit libre, réfléchi et respectueux de sa signification.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Rendre son corps artificiel n'est pas en soi une trahison de la nature : ce geste peut exprimer une liberté, à condition d'être réfléchi et respectueux de sa portée.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2018)

Bilan de l'épreuve : Épreuve de BTS Culture Générale et Expression, session 2018, code CULTGEN, d'une durée de quatre heures, sans coefficient imprimé. Le thème « Corps naturel, corps artificiel » est étudié à travers quatre textes sur le tatouage et la scarification. L'épreuve évalue la synthèse objective d'un corpus et la construction d'une argumentation personnelle mobilisant documents, lectures et connaissances.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le tatouage peut exprimer une identité personnelle, l'appartenance à un groupe ou une transgression des normes sociales.
- La signification des marques corporelles varie selon les époques et les contextes culturels.
- La douleur consentie du tatouage peut marquer un moment important et jouer le rôle d'un rite de passage.
- La synthèse confronte les idées des documents sans y ajouter d'opinion personnelle.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour la synthèse, confronter les quatre documents et organiser les idées par thèmes plutôt que résumer chaque texte séparément.
- Rester objectif dans la synthèse et distinguer les idées des auteurs de ses propres opinions.
- Pour l'écriture personnelle, répondre explicitement à la question et étayer le raisonnement par des exemples pertinents.
- Répartir le temps entre les deux parties et garder un moment pour relire et corriger les productions.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser la synthèse des quatre documents ?

Repérez d'abord les idées communes et les divergences des quatre textes, puis regroupez-les en axes thématiques. Présentez brièvement le corpus, rédigez des paragraphes comparatifs et restez objectif, sans ajouter votre opinion.

Q : Comment distinguer les significations du tatouage présentées dans le corpus ?

Tenez compte des contextes historiques et culturels : le tatouage peut signaler une identité individuelle, une appartenance collective ou une transgression. Reliez chaque idée au texte qui la présente et évitez de généraliser un usage particulier.

Q : Comment répartir les quatre heures entre les deux parties ?

Le sujet ne prescrit pas de répartition horaire précise. Organisez votre temps en fonction des 40 points de synthèse et des 20 points d'écriture personnelle, tout en réservant une période pour relire les deux productions.

Q : Quels critères faut-il respecter pour l'écriture personnelle ?

Répondez directement à la question et défendez une position par un raisonnement organisé. Mobilisez les documents, vos lectures et vos connaissances en expliquant les exemples, et veillez à la clarté ainsi qu'à la qualité de la langue.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btsscbh.fr/assets/annales/bts-scbh/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2018/BTS SCBH - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2018 - 2-Sujet.pdf
Ressources BTS Systèmes Constructifs Bois et Habitat : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.